



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5031089

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 20/02/2025 17H03 C:023651 I:36185
V/REF : C-C0089-C-1777-1
V/Email reçu le Jeudi 20/02/2025 à 17H03

REGIE DES LUMIERES

**8 PLACE JEAN MACE
69007 LYON**

IMMEUBLE : VIENNE
251 ROUTE DE VIENNE
69200 VENISSIEUX

Vaulx en Velin, le 20 Mars 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : ALLEE N°251 VIENNE-CONTACTER LE RESTAURANT-TEL:*06 26225008*
MOTIF : INTERVENIR EN URGENCE POUR UN REFOULEMENT
Donneur d'ordre : Mme S TEKOUK

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule spécialisé équipé
d'une pompe haute pression.

LE 20/02/2025 A 18H30 :
INTERVENTION A PARTIR DU RESTAURANT
RECHERCHE DU RESEAU - SANS-SUCCES, PLUSIEURS ACCES FERMES
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET MATERIEL
CURAGE HYDRAULIQUE A REBOURS A PARTIR DU TOILETTE SUR 3 METRES DE RESEAU
LE RESEAU EST EN CHARGE DE GRAISSE CE QUI EMPECHE LA PROGRESSION
REPERAGE D'UN TABOURET COLLECTEUR AU NIVEAU DU PARKING EN CHARGE DE
GRAISSES
IMPOSSIBILITE DE CURER SANS POMPER LE RESEAU
REPROGRAMMATION LE 21/02 EN DEBUT D'APRES MIDI AVEC LA PRESENCE D'UN
CONTREMAITRE EN ACCORD AVEC LES RESTAURATEURS

NOUS VOUS INFORMONS QUE NOUS NE POUVONS PAS POURSUIVRE L'INTERVENTION
SUITE AUX NOMBREUX IMPAYES

OBSERVATIONS : CS LCOMPTER Email envoyé le 24/02/25 à 07H31 Mme S TEKOUK
CS LCOMPTER Email envoyé le 21/02/25 à 07H00 Mme S TEKOUK

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Une intervention de débouchage ne peut en aucun cas être assimilée à un curage
de canalisation (remise au diamètre initial de la totalité de la canalisation).
Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5031089

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

d'assurer le rétablissement d'un écoulement.

Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ça n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====					
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT	
1,00	Prise en charge technique dispatching	2	29,12		29,12
1,00	Suppl.Dispatch.Lu-Ve 17h/20h Sa 07h/12h	2	68,24		68,24
2,00	H.Camion Mixte 200L/200B 1 Opér.le 20/02	2	170,03		340,06
2,00	Sup.H.50%-Camion Mixte +17h/20h-Sa 7/12h	2	85,02		170,04
TOTAL H.T.					607,46
T.V.A. a 10,00%					60,74
TOTAL T.T.C.En EURO					668,20

Valeur en votre règlement comptant

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.